

GUIDE DE LA PETITE *enfance*

www.agglo-haguenau.fr

Chères familles,

L'arrivée d'un enfant est un événement qui modifie l'organisation familiale. Vous accompagner dans cette nouvelle aventure qui commence, permettre à votre enfant de grandir et de s'épanouir à son rythme, tel est l'objectif qui guide l'action de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Pour ce faire, l'Espace d'Accueil et d'Information Petite Enfance, implanté au sein de la Maison de l'Enfance à Haguenau, vous permettra quels que soient votre situation personnelle, votre rythme de vie, votre lieu de résidence au sein de la Communauté d'Agglomération, de trouver en un espace unique un accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil ainsi que des réponses concrètes et personnalisées à vos besoins.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération offre une large palette de possibilités d'accueil pour votre enfant. Qu'il s'agisse d'initiatives publiques, associatives ou privées, vous pourrez vous appuyer sur des professionnels de la petite enfance compétents, dynamiques et motivés, veillant au bien-être de votre enfant.

Le présent guide ainsi que sa déclinaison sur le web offre encore plus de services et un véritable outil pour découvrir et mieux comprendre les différents modes d'accueil et leurs combinaisons possibles, afin de vous permettre de faire des choix éclairés.

Par ces différentes actions d'accompagnement dans un climat de confiance, nous sommes engagés à vos côtés pour participer à l'épanouissement de votre enfant.



Isabelle Dollinger

Votre Vice-présidente en charge de la Petite Enfance

SOMMAIRE

03 OÙ M'INFORMER ?

- L'ESPACE FAMILLE
- L'Espace d'Accueil et d'Information Petite Enfance

05 QUEL MODE D'ACCUEIL POUR MON ENFANT ?

06 L'ACCUEIL COLLECTIF

- Les multi accueils
- Les crèches interentreprises
- Les micro-crèches

12 L'ACCUEIL FAMILIAL

- Les Services d'Accueil Familial (SAF)
- Les Assistants Maternels employés par le parent

16 L'ACCUEIL AU SEIN D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

- Les Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

18 L'ACCUEIL À DOMICILE

- Prise en charge à la maison

19 OÙ RENCONTRER D'AUTRES PARENTS ET LEURS ENFANTS ?

- Le Lieu d'Accueil Parent Enfant (LAPE)
- La Ludothèque
- La Médiathèque

23 OÙ SITUER LES DIFFÉRENTES STRUCTURES SUR LE PLAN ?

- Localisation des différentes structures d'accueil

27 AI-JE TOUT MÉMORISÉ ?

- Tableau récapitulatif de toutes les structures du territoire
- Petit abécédaire d'adresses utiles
- Foire aux questions

OÙ M'INFORMER ?

L'ESPACE FAMILLE

L'Espace Famille est un portail internet, accessible par www.agglo-haguenau.fr, permettant aux familles de la Communauté d'Agglomération de Haguenau de trouver toutes les informations relatives à la petite enfance mais aussi de faire une demande de rendez-vous pour une préinscription dans un établissement d'accueil.

Cet entretien permet d'avoir une information exhaustive sur toutes les possibilités d'accueil ainsi qu'une évaluation financière et permet l'enregistrement de la demande sur une liste d'attente.

Une commission se réunit régulièrement pour attribuer des places selon des critères clairement définis.

Pour les familles souhaitant un accueil occasionnel, elles peuvent se rendre directement dans les structures proposant ce type d'accueil.



Espace Famille sur www.agglo-haguenau.fr

L'ESPACE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION PETITE ENFANCE



Maison de l'Enfance

Passage Françoise Dolto
67500 HAGUENAU

Ouvert du lundi au vendredi

8h à 12h et de 13h30 à 18h

Contact

 03 88 06 59 80

 enfance@haguenau.fr

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un service public gratuit, destiné aux parents employeurs d'un assistant maternel, aux assistants maternels, ainsi qu'aux enfants accueillis.

Le RAM apporte aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Il propose également des animations qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis.



Pour joindre le RAM de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, territoire Haguenau/Batzendorf



Maison de l'Enfance

Passage Françoise Dolto
67500 HAGUENAU

Contact

 03 88 06 59 86

 ram@agglo-haguenau.fr

Permanences téléphoniques

Mardi et vendredi : de 8h30 à 11h30
Jeudi : de 14h à 17h

Permanences accueil du public

Mardi : de 14h à 17h
Jeudi : de 8h30 à 11h30



Multi-accueil « L'Éco-Logis des Petits »

1 rue du Moulin
67500 BATZENDORF

Contact

 03 88 53 87 91

 ram@agglo-haguenau.fr

Accueil sur rendez-vous

Le mercredi matin



QUEL MODE D'ACCUEIL POUR MON ENFANT ?

L'ACCUEIL COLLECTIF

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'ACCUEIL AU SEIN D'UNE MAISON
D'ASSISTANTS MATERNELS

L'ACCUEIL À DOMICILE



L'ACCUEIL COLLECTIF

Selon mes besoins, de quelques heures (accueil occasionnel) à un ou plusieurs jours par semaine (accueil régulier), mon enfant est accueilli au sein d'établissements d'accueil collectif règlementés et spécialement conçus pour prendre en charge des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, voire 6 ans en dehors du temps scolaire.

LES MULTI-ACCUEILS

Véritable lieu d'éveil, de vie collective et d'accompagnement vers l'autonomie, le multi-accueil offre à la fois la possibilité d'un accueil occasionnel ou d'un accueil régulier et propose, en fonction des besoins, un service de restauration à midi.

Mon enfant est accueilli dans un cadre sécurisant, agréable et adapté à ses besoins. Il évolue librement au milieu de différents espaces adaptés à son développement psychomoteur. Il bénéficie d'une expérience de vie en collectivité, encadré par une équipe de professionnels de la petite enfance (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance...).

Choisir un accueil collectif, c'est :

- Une équipe de professionnels qui répond aux besoins de chaque enfant
- Un lieu d'expériences, d'éveil, de créativité et de sociabilisation pour l'enfant
- Du temps d'accueil adapté aux besoins des familles
- Un accompagnement et un soutien à la parentalité



Multi-accueil « Le Petit Navire »

Maison de l'Enfance
Passage Françoise Dolto
67500 HAGUENAU

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur



Gestionnaire

Ville de Haguenau

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier d'une demi-journée à 5 jours par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 (accueil régulier)
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (accueil régulier en demi-journée et accueil occasionnel)

Nombre d'enfants accueillis

55 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël,
1 semaine à Pâques et 3 semaines en été en alternance avec « Pomme de Pin »



Multi-accueil « Pomme de Pin »

44 A rue des Carrières
67500 HAGUENAU

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur 

Gestionnaire

Ville de Haguenau

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier d'une demi-journée à 5 jours par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00 (accueil régulier)
Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (accueil régulier en demi-journée et accueil occasionnel)

Nombre d'enfants accueillis

20 enfants

Âge des enfants accueillis

3 mois à 4 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël
1 semaine à Pâques et 3 semaines en été en alternance avec « Le Petit Navire »



Multi-accueil « L'Éco-Logis des Petits »

1 rue du Moulin
67500 BATZENDORF

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur 

Gestionnaire

Association Familiale de Loisirs Educatifs et de Formation (ALEF)
www.alef.asso.fr

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier d'une demi-journée à 5 jours par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 (accueil régulier)
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (accueil régulier en demi-journée et accueil occasionnel)

Nombre d'enfants accueillis

35 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 6 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 1 semaine à Pâques / 3 semaines en été



Multi-accueil du Centre Social et Culturel

6 place Robert Schuman
67500 HAGUENAU

Contact

 03 88 06 90 51

Gestionnaire

Centre Social et Culturel Robert Schuman www.csc-haguenau.fr

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier par demi-journées
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi de 8h00 à 12h00
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Nombre d'enfants accueillis

20 enfants

Âge des enfants accueillis

15 mois à 4 ans

Fermeture de la structure

Durant les vacances scolaires



Multi-accueil « Les P'tits Loups »

6 rue Marano
67590 SCHWEIGHOUSE S/ MODER

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur



Contact direct de la structure

03 88 90 50 76

Gestionnaire

Commune de Schweighouse-sur-Moder

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier d'une demi-journée
à 5 jours par semaine
Accueil occasionnel

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 (accueil en demi-journées et accueil occasionnel)
Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 (accueil régulier)

Nombre d'enfants accueillis

20 enfants

Âge des enfants accueillis

3 mois à 6 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 4 semaines en été

LES CRÈCHES INTERENTREPRISES

Elles fonctionnent sur le même principe qu'un multi-accueil. Toutefois, pour que mon enfant puisse être accueilli par cette structure, mon employeur (entreprises, administrations, hôpitaux, etc.) doit être partenaire de ce projet.



Crèche interentreprises « Le Bac à Sable »

31 rue des Dominicains
67500 HAGUENAU

Contact

 03 88 05 26 98

www.creche-attitude.fr

Gestionnaire

Crèche Attitude

Conditions d'admission

Être salarié d'une des entreprises partenaires (se renseigner directement auprès de son employeur)

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine
Accueil ponctuel en fonction des places disponibles

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30

Nombre d'enfants accueillis

30 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 3 semaines en été en alternance avec « Le Château de Sable »



Crèche interentreprises « Le Château de Sable »

2 rue de la Sablière
67590 SCHWEIGHOUSE S/ MODER

Contact

 03 88 53 74 14

www.creche-attitude.fr

Gestionnaire

Crèche Attitude

Conditions d'admission

Être salarié d'une des entreprises partenaires (se renseigner directement auprès de son employeur)

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine pour les salariés des entreprises partenaires
Accueil ponctuel en fonction des places disponibles

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

Nombre d'enfants accueillis

60 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 3 semaines en été en alternance avec « Le Bac de Sable »

LES MICRO-CRÈCHES

Avec une directrice et deux équipes de 3 professionnels encadrant 10 enfants maximum, les micro-crèches proposent un accueil collectif tout en permettant un suivi adapté à mon enfant, qui inclut le respect de son rythme, de ses besoins et de ses envies.



Micro-crèches « Le Petit Nid de Juliette » et « Les Cédrolaux »

5 route de Bischwiller
67500 NIEDERSCHAEFFOLSHEIM

Contact



09 67 34 69 61

Gestionnaire

SarL MAJUSOCE

Conditions d'admission

Aucune condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine

Horaires d'ouverture

Le Petit Nid de Juliette :
Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00
Les Cédrolaux :
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Nombre d'enfants accueillis

10 enfants par structure

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 1 semaine en février
ou à Pâques / 3 semaines en été



Micro-crèche « La Décapole des Chérubins »

5 rue des Chaudronniers
67500 HAGUENAU

Contact



03 88 54 23 95

www.les-cherubins.com

Gestionnaire

SarL Les Chérubins

Conditions d'admission

Aucune condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine
Accueil ponctuel en fonction des places disponibles

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Nombre d'enfants accueillis

10 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 3 semaines en été



Micro-crèche
« Les Papillons »

10 rue des moines
67500 HAGUENAU

Contact

 06 74 79 54 09

Gestionnaire

Sarl « Les Papillons »

Conditions d'admission

Aucune condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

Nombre d'enfants accueillis

10 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

2 semaines en été / 1 semaine à Noël



Micro-crèche
« Le Petit Royaume »

3 place Barberousse
67500 HAGUENAU

Contact

 06 74 79 54 09

Gestionnaire

Sarl « Le Petit Royaume »

Conditions d'admission

Aucune condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Nombre d'enfants accueillis

10 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

2 semaines en été / 1 semaine à Noël



Micro-crèche
« Belle Vue »

18 route de Wintershouse
67500 HAGUENAU

Contact

 09 86 36 16 66

Gestionnaire

EURL Les Bébé Joyeux

Conditions d'admission

Aucune condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant de 1 jour à 5 jours par semaine

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Nombre d'enfants accueillis

10 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 3 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël / 3 semaines en été / 1 semaine entre Noël et l'été



Micro-crèche
« 1,2,3 Soleil »

1 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU

Contact

 06 36 53 47 67

Gestionnaire

Stéphanie Leindecker

Conditions d'admission

Aucune condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Nombre d'enfants accueillis

10 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

Fermeture de la structure

3 semaines en été / 1 semaine entre Noël et Nouvel An / la cinquième semaine est libre



Micro-crèche
« Saint Vincent »

34 rue St Vincent
67500 HAGUENAU

Contact

 06 10 46 42 49
09 51 21 02 34

Conditions d'admission

Aucune condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30
Le samedi de 8h à 12h

Nombre d'enfants accueillis

10 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans



Micro-crèche
« Le Monde des minymoïs »

77 A route de Bischwiller
67500 HAGUENAU

Contact

 06 25 79 18 72

Conditions d'admission

Aucune condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h

Nombre d'enfants accueillis

10 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 6 ans



Micro-crèche
« La cabane à jouer »

16 Boulevard Nessel
67500 HAGUENAU

Contact



06 23 62 08 15

Conditions d'admission

Aucune condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

Nombre d'enfants accueillis

10 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 6 ans



Micro-crèche
« La ratatouille des Chérubins »

2 rue de la gare
67350 DAUENDORF NEUBOURG

Contact



07 86 39 43 64

Conditions d'admission

Aucune condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Nombre d'enfants accueillis

10 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 4 ans

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'ASSISTANT MATERNEL AGRÉÉ

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance, agréé par les services du Conseil Départemental, pour accueillir des enfants à son domicile.

L'agrément

L'agrément est délivré pour une durée de 5 ans par le Président du Conseil Départemental sur avis de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). La PMI s'assure que les conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants.

L'agrément fixe le nombre d'enfants qui peuvent être accueillis dans le cadre familial du domicile de l'assistant maternel.

La formation

La formation initiale de l'assistant maternel de 120 heures se déroule en deux temps :

- 60 heures avant l'accueil du 1er enfant au domicile de l'assistant maternel,
- 60 heures au terme des 2 années qui suivent l'obtention de son agrément.

L'assistant maternel exerce son activité professionnelle à son domicile. Il est soit :

- Embauché par un Service d'Accueil Familial (SAF).
- Embauché directement par le parent qui devient ainsi, particulier employeur.

Il peut également exercer son activité hors de son domicile au sein d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM).

Choisir un assistant maternel c'est :

- Un cadre sécurisant et rassurant pour l'enfant
- Une prise en compte de la personnalité et du rythme de chaque enfant
- Une relation privilégiée avec l'adulte dans une ambiance familiale en compagnie d'autres enfants

Choisir le plus du Service d'Accueil Familial, c'est :

- Proposer un accueil chez un assistant maternel accompagné et encadré par une équipe de professionnels
- Permettre à l'enfant de profiter d'activités d'éveil organisées par des Éducatrices de Jeunes Enfants
- Assurer la continuité de l'accueil en cas d'absence de l'assistant maternel
- Éviter les démarches administratives aux parents
- Un accompagnement et un soutien à la parentalité

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL FAMILIAL ?

Le Service d'Accueil Familial (SAF)

Le Service d'Accueil Familial, également appelé « crèche familiale », est une formule originale et assez souple qui organise l'accueil de mon enfant au domicile d'un assistant maternel agréé dans une ambiance familiale qui correspond à son cadre de vie habituel.

L'assistant maternel est recruté par le gestionnaire du SAF et encadré par une équipe pluridisciplinaire (Directrice Puéricultrice et Éducatrices de Jeunes Enfants).

L'équipe de la structure garantit à mon enfant son bien-être et son épanouissement. Elle accompagne les premières étapes de son développement pour favoriser son autonomie et sa socialisation ; met en œuvre un projet éducatif autour d'activités éducatives au sein des locaux de la Maison de l'Enfance.



Les Assistants Maternels employés par le parent

J'emploie directement mon assistant maternel et je deviens ainsi particulier employeur.

J'établis avec lui un contrat de travail que nous signons ensemble et je n'oublie pas de le déclarer auprès du centre PAJEMPLOI.

Le droit applicable aux assistants maternels employés par des particuliers employeurs est :

- Le code de l'action sociale et des familles pour l'agrément
- Le code du travail et le code de l'action sociale et des familles, pour les relations professionnelles
- La convention collective des assistants maternels du particulier employeur qui complète les dispositions du droit du travail.

Combien cela me coûtera, si je deviens parent employeur d'un assistant maternel ?

Le coût est déterminé en fonction de mes besoins d'accueil et du tarif horaire pratiqué par l'assistant maternel.

Je bénéficie également d'une aide financière : le Complément du libre choix du Mode de Garde (CMG) versé par la CAF. Cette aide prend en charge une partie de la rémunération de mon assistant maternel, ainsi que 100 % des cotisations sociales jusqu'au 6ème anniversaire de mon enfant. Le montant de l'aide financière allouée dépend de mes revenus et de l'âge de mon enfant.

Je peux également bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant des frais de garde de l'année d'imposition dans la limite d'un certain plafond.



Service d'Accueil Familial « Les Petits Nids »

Maison de l'Enfance
Passage Françoise Dolto
67500 HAGUENAU

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur



Gestionnaire

Association « L'Enfant et la Famille »

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier avec un maximum de 12 heures par jour

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 6h30 à 20h00

Nombre d'enfants accueillis

140 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 3 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël



Service d'Accueil Familial « Les Oisillons »

Maison de l'Enfance
Passage Françoise Dolto
67500 HAGUENAU

Contact

Prise de rendez-vous sur l'ESPACE FAMILLE
www.agglo-haguenau.fr

Et cliquez sur



Gestionnaire

Association « L'Enfant et la Famille »

Conditions d'admission

Résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Type d'accueil

Accueil régulier avec un maximum de 12 heures par jour
Possibilité d'horaires atypiques (pas d'accueil de nuit)
Matin, midi, soir, mercredi et congés scolaires pour les enfants scolarisés
Possibilité pour les enfants en première année d'école maternelle de faire la sieste chez « tatie »

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 4h à 22h

Nombre d'enfants accueillis

65 enfants et 8 accueils midi « tatie »

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 3 ans
Accueil périscolaire 3 à 6 ans
Ces places sont prioritairement proposées aux enfants dont les parents ont des horaires de travail atypiques

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël

EN RÉSUMÉ : L'ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL

Qui gère ces structures ?

Le gestionnaire de ces structures peut être :
soit une collectivité territoriale (communes, communauté de communes),
soit une association, soit une entreprise.

Combien d'enfants peuvent être accueillis ? Et qui les encadre ?

Le nombre d'enfants pouvant être accueillis est déterminé par un agrément délivré par le Conseil Départemental en fonction de la configuration des locaux pour les structures d'accueil collectif et de l'équipe qui encadre les enfants.

Une équipe de professionnels, dont le nombre et le niveau de qualification sont réglementés, accompagne les enfants au quotidien. Elle est composée d'un directeur (puériculteur, éducateur de jeunes enfants) et de professionnels de la petite enfance (éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, professionnel titulaire d'un CAP petite enfance,...).

Un enfant porteur de handicap peut-il intégrer une structure d'accueil Petite Enfance ?

Dans un souci d'accessibilité à tous, les établissements d'accueil offrent des possibilités de prise en charge de l'enfant porteur de handicap.

Qui finance ces structures ? Combien cela me coûtera ?

Le financement des structures est assuré par le gestionnaire de la structure, la Communauté d'Agglomération de Haguenau qui participe au fonctionnement de certaines structures privées, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à travers la Prestation de Service Unique (PSU), ma participation financière qui est calculée en fonction d'un barème qui tient compte de mes ressources, de la composition de ma famille et du temps d'accueil de mon enfant. Si mon enfant est porteur de handicap ou si l'un de ses frères ou sœurs est dans cette situation, je bénéficie d'un tarif minoré.

Ce barème est établi par la Caisse d'Allocations Familiales et est le même sur tout le territoire métropolitain, dans la mesure où la structure qui accueille mon enfant bénéficie d'une aide directe de la CAF.

Je peux faire une simulation pour estimer ce que cela me coûtera en me rendant sur www.monenfant.fr.

Si la CAF ne participe pas aux frais de fonctionnement de l'établissement - ce qui peut être le cas, par exemple, des micro-crèches -, ma participation financière sera calculée selon les modalités du gestionnaire et je percevrai directement une aide de la CAF en fonction de mes revenus et de la composition de ma famille.

Dans les deux cas, je bénéficie également d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant des frais de garde de l'année d'imposition dans la limite d'un certain plafond.

L'ACCUEIL AU SEIN D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

Je peux obtenir une liste des assistants maternels auprès :

- De **l'Espace d'Accueil et d'Information Petite Enfance**
- De l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale de Haguenau (UTAMS)
- Du Conseil Départemental en consultant le site internet **www.cg67.fr**
- Du site de la Caisse d'Allocations Familiales, en me rendant **sur www.monenfant.fr**

Je pense à bien vérifier que l'agrément de mon assistant maternel est en cours de validité et qu'il dispose bien d'une place d'accueil adaptée à l'âge de mon enfant.

Choisir une MAM c'est :

- Opter pour un accueil à mi-chemin entre l'accueil familial et l'accueil collectif
- Confier l'enfant à des assistants maternels disponibles, solidaires et bienveillants, qui se regroupent et accueillent les enfants dans un lieu tiers en-dehors de leur domicile
- Un lieu d'éveil et de partage qui offre des activités variées

L'ACCUEIL AU SEIN D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

Qu'est-ce qu'une Maison d'Assistants Maternels ?

Jusqu'à quatre assistants maternels agréés peuvent se regrouper au sein d'un local commun et accueillir 16 enfants au maximum.

Les assistants maternels travaillant dans une MAM sont employés directement par vous en tant que parent employeur.

Les règles applicables à leur contrat de travail sont

les mêmes que celles en vigueur pour les assistants maternels embauchés directement par le parent particulier employeur.

Ce type d'accueil ressemble en de nombreux points à de l'accueil collectif, mais reste un accueil individuel sur le plan juridique.



Maison d'Assistants Maternels « Les Coccinelles »

17 rue des Moutons
67500 HAGUENAU

Contact

 09 54 19 70 79

Gestionnaire

Association « Les Coccinelles »



Conditions d'admission
Aucune

Type d'accueil
Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine
Accueil ponctuel en fonction des places disponibles

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30

Nombre d'enfants accueillis
12 enfants

Âge des enfants accueillis
10 semaines à 6 ans

Fermeture de la structure
1 semaine à Noël / 1 semaine à Pâques
/ 3 semaines en été



Maison d'Assistants Maternels « Le Nid des Tout Petits »

13 rue Rosenberg
67590 SCHWEIGHOUSE S/ MODER

Contact

 09 54 65 84 41

Gestionnaire

Association « Le Nid des Tout Petits »



Conditions d'admission
Aucune

Type d'accueil
Accueil régulier allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine
Accueil ponctuel en fonction des places disponibles

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Nombre d'enfants accueillis
12 enfants

Âge des enfants accueillis
10 semaines à 3 ans

Fermeture de la structure
1 semaine à Noël / 1 semaine à définir
au cours de l'année / 3 semaines en été



Maison d'Assistants Maternels « La Petite Ferme »

15 rue de la Ferme Hund
67500 HAGUENAU

Contact



09 86 34 18 06



06 28 42 60 08

Gestionnaire

Association MAM « La petite Ferme »

Conditions d'admission

Pas de condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée
à 5 jours par semaine
Accueil ponctuel en fonction des places
disponibles

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30

Nombre d'enfants accueillis

12 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 3 ans

Fermeture de la structure

1 semaine à Noël



Maison d'Assistants Maternels « L'îlot calin »

64 route de Bischwiller
67500 HAGUENAU

Contact



07 69 60 00 78



06 43 15 97 17

Conditions d'admission

Pas de condition de résidence

Type d'accueil

Accueil régulier allant d'une demi-journée
à 5 jours par semaine
Accueil ponctuel en fonction des places
disponibles

Horaires d'ouverture

Nombre d'enfants accueillis

8 enfants

Âge des enfants accueillis

10 semaines à 3 ans

Fermeture de la structure

L'ACCUEIL À DOMICILE

MON ENFANT EST PRIS EN CHARGE PAR UNE PERSONNE QUE J'EMPLOIE CHEZ MOI

Trois possibilités s'offrent à moi :

L'emploi direct (ou de gré à gré)

J'embauche directement mon salarié. Le contrat est régi par la convention nationale des employés de maison. Pour bien recruter mon salarié et trouver la personne qui répond à mes besoins, je me rends sur le site www.particulieremploi.fr ou www.pole-emploi.fr. L'emploi direct s'adresse aux parents prêts à assumer les responsabilités d'employeur et les contraintes administratives liées à ce statut.

Le mode mandataire

Je reste l'employeur de l'intervenant à mon domicile, mais je mandate une association ou une société de services qui se charge des formalités administratives et du remplacement de mon salarié en son absence. Le mode mandataire s'adresse donc aux personnes prêtes à assumer les responsabilités d'employeur (par exemple paiement des indemnités lors d'un licenciement) sans les contraintes administratives liées à ce statut.

Le mode prestataire

L'intervenant à mon domicile est dans ce cas là, salarié d'une association, d'une entreprise... Je suis totalement déchargé de toutes obligations

Choisir l'accueil à domicile c'est :

- Permettre à l'enfant de rester dans son cadre familial au milieu de ses repères sensoriels,
- La prise en charge de certaines tâches ménagères par la personne,
- Une solution adaptée aux parents ayant de lourds horaires de travail ou plusieurs enfants à garder,
- Une formule qui peut également s'inscrire dans une solution de garde partagée.

d'employeur. Je règle une facture de prestation de services. Le mode prestataire s'adresse aux parents ne souhaitant ni responsabilité d'employeur, ni contraintes administratives.

Une partie de la rémunération de mon salarié est prise en charge par la CAF, ainsi que 50 % des cotisations sociales, dans la limite d'un plafond (complément libre choix du mode de garde).

Je bénéficie également d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant des frais de garde de l'année d'imposition dans la limite d'un certain plafond.

Je me renseigne auprès de DIRECCTE 67 pour obtenir la liste des organismes qui proposent ce type de services en mode mandataire ou prestataire. www.alsace.direccte.gouv.fr





OÙ RENCONTRER D'AUTRES PARENTS ET LEURS ENFANTS ?

LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

LA LUDOTHÈQUE

LA MÉDIATHÈQUE

LA LUDOTHÈQUE

C'est un lieu ouvert à tous, qui me permet d'emprunter des jeux divers et variés : jeux de société, jeux d'éveil, jeux de construction, jeux géants, jeux d'extérieur, puzzles...

Des après midi jeux sont proposés à la ludothèque, tout au long de l'année.



Ludothèque « Le Coffre à Ludo »

Centre Social et Culturel Robert Schuman
6 place Robert Schuman
67500 HAGUENAU

Contact



03 88 06 18 48

www.csc-haguenau.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi de 14h00 à 18h30

Jeudi de 16h00 à 18h30

Vendredi de 14h00 à 18h30

Vacances scolaires :

Lundi de 14h00 à 18h00

Mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Tarifs

Pour les familles :

Carte de membre annuelle et familiale

Centre Social et Culturel « Robert Schuman » à 10€

1,50 € par jeu emprunté (pour 3 semaines)

Pour les associations, les collectivités : 25 € l'année



LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Haguenau se compose de la médiathèque de la Vieille Île et de son annexe, la bibliothèque des Pins, située au 1er étage de la Maison de Quartier des Pins. Toutes deux disposent d'un espace dédié aux enfants.

Je peux consulter gratuitement les livres sur place. Un bibliothécaire est présent pour me renseigner et me conseiller.

Pour emprunter des documents, je dois prendre un abonnement.

Je peux également participer aux animations de la médiathèque avec mon enfant.

Au programme :

« Alors raconte en musique » et « Alors raconte des contes » : des histoires, des contes, des comptines en musique et en chanson,
« Ma première note » : des séances d'éveil musical,
« Ma première séance » : des projections de films dès 2 ans.

Et bien d'autres animations que je peux retrouver dans le programme de la médiathèque (également disponible en version numérique sur le site).

Mon enfant peut assister aux différentes animations qu'il soit abonné ou non à la Médiathèque. Toutefois, les places étant limitées, je pense à l'inscrire.

Pour en savoir plus, je me rends sur le site de la médiathèque :

mediatheque.ville-haguenau.fr



La médiathèque de la Vieille Île

24, rue André Traband
67500 HAGUENAU

Contact



03 88 90 68 10

Horaires d'ouverture

Mardi de 14h00 à 20h00
Mercredi de 10h00 à 18h00
Jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 17h00



La bibliothèque des Pins

(1er étage de la Maison de Quartier des Pins)
44A rue des Carrières
67500 HAGUENAU

Contact



03 88 06 59 79

Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00
Mercredi de 14h00 à 17h00

Pendant les congés scolaires, la bibliothèque reste ouverte du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00



OÙ SITUER LES DIFFÉRENTES STRUCTURES SUR LE PLAN ?

LOCALISATION DES DIFFÉRENTES STRUCTURES D'ACCUEIL



LOCALISATION DE DIFFÉRENTES STRUCTURES D'ACCUEIL



MULTI-ACCUEIL

Le Petit Navire
Pomme de Pin
L'Éco Logis des Petits
Les P'tits Loups

CRÈCHE INTERENTREPRISE

Le Bac à Sable
Le Château de Sable

MICRO-CRÈCHE

Le Petit Nid de Juliette
Les Cédrolaux
La Décapole des Chérubins



SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

Les Petits Nids
Les Oisillons



MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

Les Coccinelles
Le Nid des Tout Petits
La Petite Ferme
L'îlot calin



LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

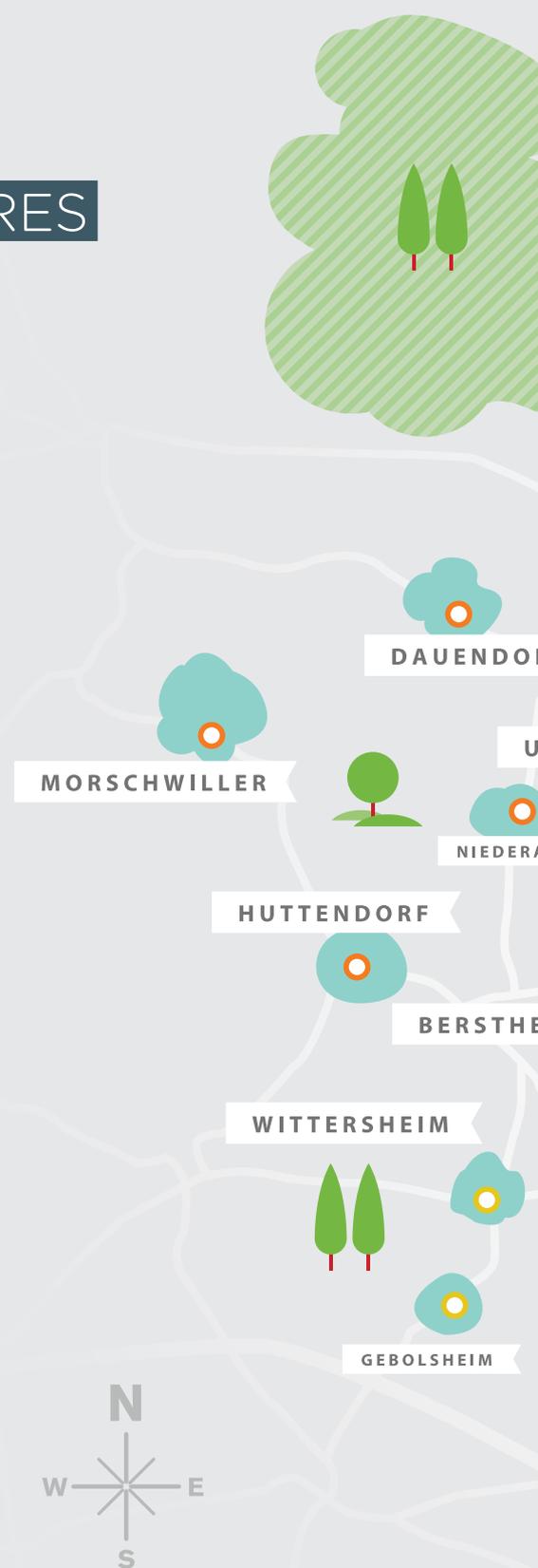
L'Arbre à Papillons

LUDOTHÈQUE

Le Coffre à Ludo

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de la Vieille Île
La bibliothèque des Pins



D'autres structures ouvriront prochainement leurs portes

Renseignements

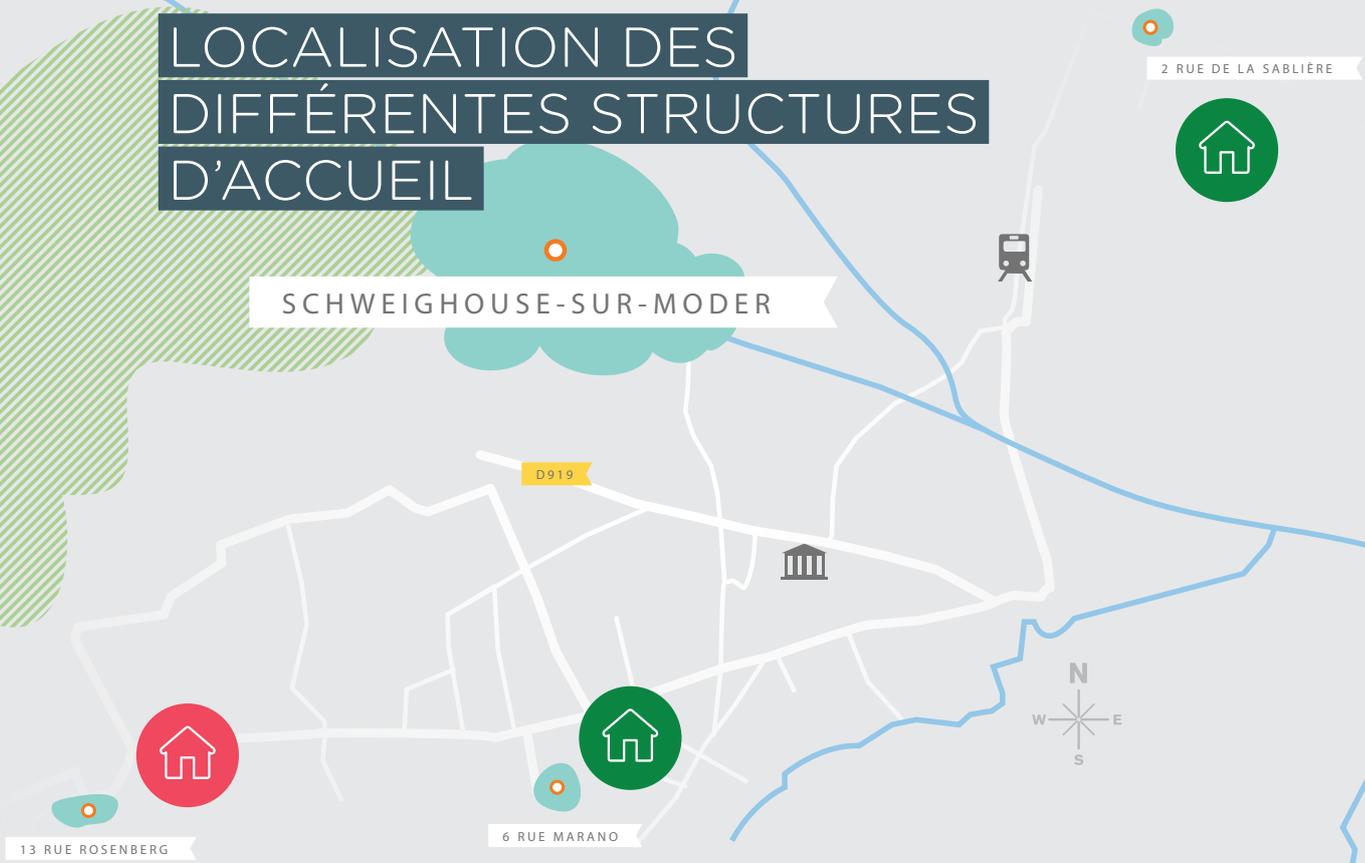
Espace d'Accueil et d'Information Petite Enfance

 03 88 06 59 80

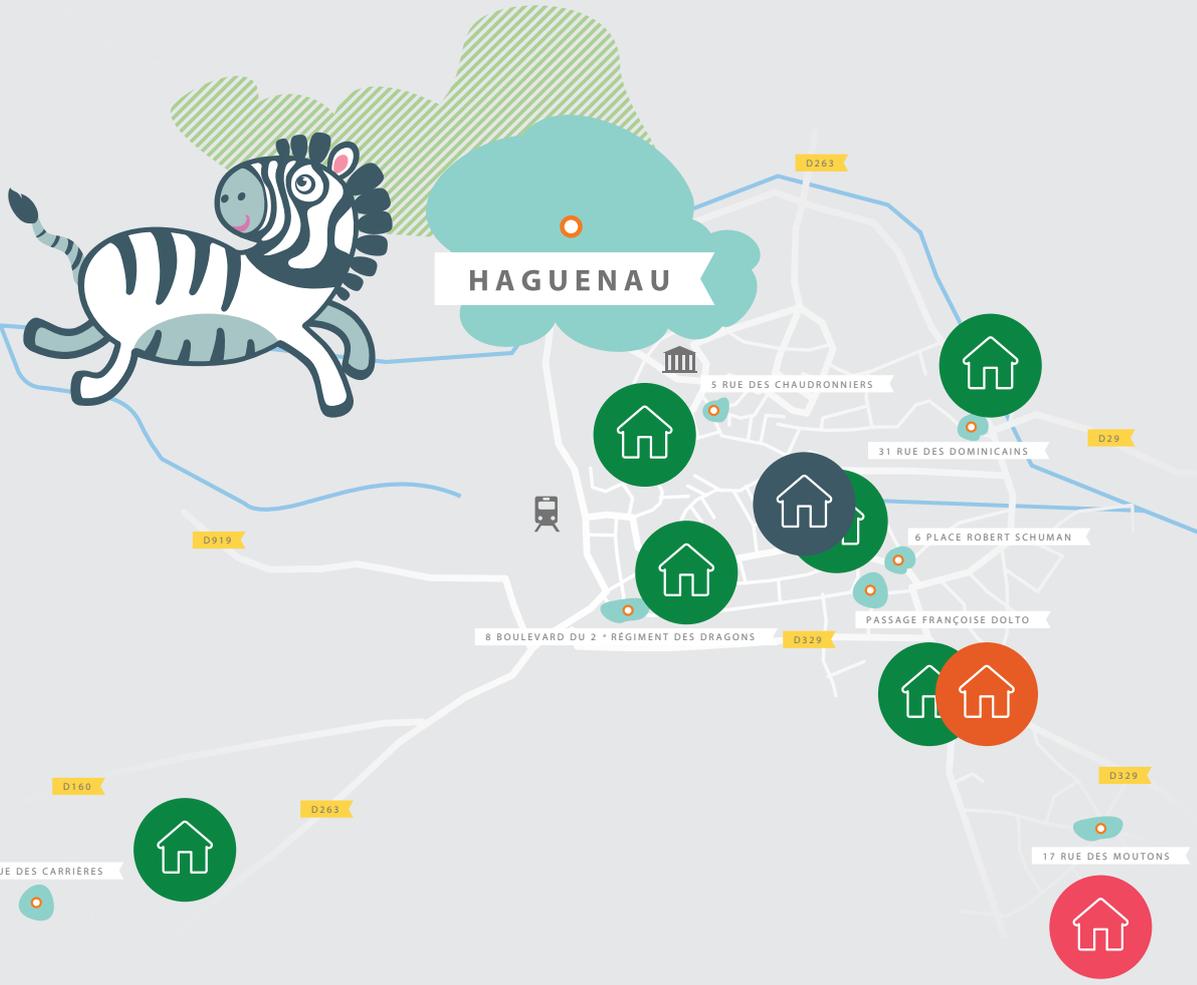


LOCALISATION DES DIFFÉRENTES STRUCTURES D'ACCUEIL

SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER



HAGUENAU





AI-JE TOUT MÉMORISÉ?

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES STRUCTURES

PETIT ABÉCÉDAIRE D'ADRESSES UTILES

FOIRE AUX QUESTIONS



TABLEAU RÉCAPITULATIF DE TOUTES LES STRUCTURES DU TERRITOIRE

STRUCTURES	LIEU D'IMPLANTATION	GESTIONNAIRE	AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS	NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL
MULTI-ACCUEIL Le Petit Navire 03 88 06 59 81	Passage Françoise Dolto 67500 HAGUENAU	Ville de Haguenau	10 sem. à 4 ans	45 accueils réguliers 10 accueils occasionnels
MULTI-ACCUEIL Pomme de Pin 03 88 06 10 65	44A rue des Carrières 67500 HAGUENAU	Ville de Haguenau	3 mois à 4 ans	5 accueils réguliers 15 accueils occasionnels
MULTI-ACCUEIL L'Éco Logis des Petits 03 88 05 07 91	1 rue du Moulin 67500 BATZENDORF	Association Familiale de Loisirs Educatif et de Formation	3 mois à 6 ans	30 accueils réguliers 5 accueils occasionnels
MULTI-ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL 03 88 06 90 5	6 Place Robert Schuman 67500 HAGUENAU	Centre Social et Culturel Robert Schuman	15 mois à 4 ans	20 accueils réguliers
MULTI-ACCUEIL Les P'tits Loups 03 88 72 73 23	6 rue Marano 67590 SCHWEIGHOUSE/ MODER	Commune de Schweighouse- sur-Moder	3 mois à 6 ans	10 accueils réguliers 10 accueils occasionnels
CRÈCHE INTER-ENTREPRISES Le Bac à Sable 03 88 05 26 98	31 rue des Dominicains 67500 HAGUENAU	Société « Crèche Attitude »	10 sem. à 4 ans	30 enfants
CRÈCHE INTER-ENTREPRISES Le Château de Sable 03 88 53 74 14	2 rue de la Sablière 67590 SCHWEIGHOUSE/ MODER	Société « Crèche Attitude »	10 sem. à 4 ans	60 enfants
MICRO-CRÈCHE Le Petit Nid de Juliette 09 67 34 69 61	5 route de Bischwiller 67500 NIEDER- SCHAEFFOLSHEIM	Sarl MAJUSOCE	10 sem. à 4 ans	10 enfants
MICRO-CRÈCHE Les Cédrolaux 09 67 34 69 61	5 route de Bischwiller 67500 NIEDER- SCHAEFFOLSHEIM	Sarl MAJUSOCE	10 sem. à 4 ans	10 enfants
MICRO-CRÈCHE La Décapole des Chérubins 03 88 54 23 95	5 rue des Chaudronniers 67500 HAGUENAU	Sarl Les Chérubins	10 sem. à 4 ans	10 enfants

ACCUEIL RÉGULIER	ACCUEIL OCCASIONNEL	RESTAURATION	FERMETURE DE LA STRUCTURE	CONDITIONS D'ADMISSION
7h à 18h30	8h à 12h et 14h à 18h	OUI	1 sem. à Pâques, 3 sem. en été en alternance avec « Pomme de Pin », 1 sem. à Noël	Résider sur le territoire de la CAH
7h30 à 18h	7h30 à 12h et 13h30 à 18h	OUI	1 sem. à Pâques, 3 sem. en été en alternance avec le « Petit Navire », 1 sem. à Noël	Résider sur le territoire de la CAH
7h à 18h30	8h à 12h et 14h à 18h	OUI	1 sem. à Pâques 3 sem. en été 1 sem. à Noël	Résider sur le territoire de la CAH
Lundi et vendredi 8h à 12h Mardi et Jeudi 13h30 à 17h30		NON	Fermeture durant les vacances scolaires	Résider sur le territoire de la CAH Les places sont réservées en priorité aux familles fragilisées
7h45 à 12h15 13h45 à 18h15		OUI	4 sem. en été 1 sem. à Noël	Résider sur le territoire de la CAH
6h30 à 19h30		OUI	3 sem. en été, en alternance avec « Le Château de Sable », 1 sem. à Noël	Être salarié d'une des entreprises partenaires. Se renseigner direc- tement auprès de son employeur
7h00 à 19h00		OUI	3 sem. en été, en alternance avec « Le Bac à Sable », 1 sem. à Noël	Être salarié d'une des entreprises partenaires. Se renseigner direc- tement auprès de son employeur
7h00 à 19h00		OUI	1 sem. en Février ou à Pâques 3 sem. en été 1 sem. à Noël	Pas de conditions de lieu de résidence Mode PAJE
7h30 à 18h30		OUI	1 sem. en Février ou à Pâques 3 sem. en été 1 sem. à Noël	Pas de conditions de lieu de résidence Mode PAJE
7h30 à 18h30		OUI	3 sem. en été 1 sem. à Noël	Pas de conditions de lieu de résidence Mode PAJE

STRUCTURES	LIEU D'IMPLANTATION	GESTIONNAIRE	AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS	NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL
MICRO-CRÈCHE Les Papillons 06 74 79 54 09	10 rue des moines 67500 HAGUENAU	Sarl Les Papillons	10 semaines à 4 ans	10 enfants
MICRO-CRÈCHE Le Petit Royaume 09 86 36 16 66	3 place Barberousse 67500 HAGUENAU	Sarl Le Petit Royaume	10 semaines à 4 ans	10 enfants
MICRO-CRÈCHE Belle Vue 09 86 36 16 66	18 route de Wintershouse 67500 HAGUENAU	EURL	10 semaines à 3 ans	10 enfants
MICRO-CRÈCHE 1,2,3 Soleil 06 36 53 47 67	1 rue Maurice Koechlin 67500 HAGUENAU	Stéphanie Leindecker	10 semaines à 4 ans	10 enfants
MICRO-CRÈCHE Saint Vincent 06 10 46 42 49 09 51 21 02 34	34 rue St Vincent 67500 HAGUENAU		10 semaines à 4 ans	10 enfants
MICRO-CRÈCHE Le Monde des minymoï 06 25 79 18 72	77 A route de Bischwiller 67500 HAGUENAU		10 semaines à 6 ans	10 enfants
MICRO-CRÈCHE La cabane à jouer 06 23 62 08 15	16 Boulevard Nessel 67500 HAGUENAU		10 semaines à 6 ans	10 enfants
MICRO-CRÈCHE La ratatouille des Chérubins 07 86 39 43 64	2 rue de la gare 67350 DAUENDORF NEUBOURG		10 semaines à 4 ans	10 enfants
SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL Les Petits Nids 03 88 06 59 83	Passage Françoise Dolto 67500 HAGUENAU	Association « L'Enfant et la Famille »	10 sem. à 3 ans	140 accueils réguliers
SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL Les Oisillons 03 88 06 59 84	Passage Françoise Dolto 67500 HAGUENAU	Association « L'Enfant et la Famille »	10 sem. à 6 ans	65 accueils réguliers + 8 midi « taties »
LES ASSISTANTS MATERNELS	CCRH	Assistants maternels indépendants dont la liste est disponible à l'Espace d'Accueil et d'Information Petite Enfance ou du RAM		
MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM) Les Coccinelles 09 54 19 70 79	17 rue des Moutons 67500 HAGUENAU	Association « Les Coccinelles »	10 sem. à 6 ans	12 enfants

ACCUEIL RÉGULIER	ACCUEIL OCCASIONNEL	RESTAURATION	FERMETURE DE LA STRUCTURE	CONDITIONS D'ADMISSION
7h00 à 19h00		OUI	2 semaines en été / 1 semaine à Noël	Aucune condition de résidence
7h à 19h		OUI	2 semaines en été / 1 semaine à Noël	Aucune condition de résidence
7h30 à 18h30		OUI	1 semaine à Noël / 3 semaines en été / 1 semaine entre Noël et l'été	Aucune condition de résidence
7h30 à 18h30		OUI	3 semaines en été / 1 semaine entre Noël et Nouvel An / la cinquième semaine est libre	Aucune condition de résidence
Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 Le samedi de 8h à 12h		OUI		Aucune condition de résidence
7h00 à 19h		OUI		Aucune condition de résidence
7h00 à 19h00		OUI		Aucune condition de résidence
7h30 à 18h30		OUI		Aucune condition de résidence
Entre 6h30 et 20h avec un maximum de 12 heures par jour		OUI	1 sem. à Noël	Résider sur le territoire de la CAH
Possibilité d'horaires atypiques avec un maximum de 12 heures par jour (Pas d'accueil de nuit) Accueil périscolaire mercredi et vacances		OUI	1 sem. à Noël	Résider sur le territoire de la CAH. Les places sont réservées en priorité aux enfants nécessitant des besoins ou soins spécifiques et/ou aux enfants dont les parents ont des horaires atypiques de travail
7h00 à 18h30		OUI Fournis par les parents/Possibilité de prise de repas fournis par la structure	1 sem. à Pâques 3 sem. en été 1 sem. à Noël	Pas de conditions de lieu de résidence Mode PAJE

STRUCTURES	LIEU D'IMPLANTATION	GESTIONNAIRE	AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS	NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL
MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM) Le Nid des Tout Petits 09 54 65 84 41	13 rue Rosenberg 67590 SCHWEIGHOUSE/ MODER	Association « Le Nid des Tout Petits »	10 sem. à 3 ans	12 enfants
MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM) La Petite Ferme 09 86 34 18 06 06 28 42 60 08	15 rue de la Ferme Hund 67500 HAGUENAU	Association MAM « La petite Ferme »	10 semaines à 3 ans	12 enfants
MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM) L'îlot calin 07 69 60 00 78 06 43 15 97 17	64 route de Bischwiller 67500 HAGUENAU		10 semaines à 3 ans	8 enfants
LIEU D'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS L'Arbre à Papillons 03 88 06 90 51	6 Place Robert Schuman 67500 HAGUENAU	Centre Social et Culturel Robert Schuman	De la naissance à 6 ans	25 enfants

ACCUEIL RÉGULIER	ACCUEIL OCCASIONNEL	RESTAURATION	FERMETURE DE LA STRUCTURE	CONDITIONS D'ADMISSION
7h30 à 18h30		OUI	1 sem. à définir 3 sem. en été 1 sem. à Noël	Pas de conditions de lieu de résidence Mode PAJE
7h00 à 18h30		OUI	1 semaine à Noël	Pas de conditions de lieu de résidence
		OUI		Pas de condition de lieu de résidence
lundi 15h à 18h mardi/mercredi/jeudi 8h à 12h		NON	Fermeture durant les vacances scolaires sauf le jeudi	S'adresse aux enfants accompagnés d'un parent ou d'une personne référente et aux futurs parents

PETIT ABÉCÉDAIRE D'ADRESSES ÉLECTRONIQUES UTILES

www.agglo-haguenau.fr

S'informer sur l'actualité de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

www.pajemploi.urssaf.fr

S'informer sur le contrat de travail et le salaire minimum pour l'emploi direct d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfant à domicile.

Télécharger des documents types (contrat de travail, solde de tout compte...).

Déclarer les salaires versés à l'assistant maternel ou à la garde d'enfant à domicile.

www.particulieremploi.fr

Trouver une nounou, une baby-sitter, une aide ménagère, du soutien scolaire...
Postuler et mettre son expérience au service des familles.
Simuler le coût CESU.

www.fepem.fr

Trouver des solutions pour faire garder ses enfants
Trouver des informations sur les dispositions légales de l'emploi d'une personne à domicile ou d'un assistant maternel.

Trouver de l'aide dans la rédaction d'un contrat de travail et les démarches à faire en cas de rupture.

www.bas-rhin.fr

Trouver des informations sur les actions du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

www.caf.fr

S'informer sur les aides possibles.
Estimer le montant de ces aides et en faire la demande.

www.monenfant.fr

Découvrir les métiers de la petite enfance.
Avoir accès aux coordonnées des lieux d'information. Rechercher les différents modes d'accueil existants. Estimer le coût de l'accueil de son enfant.

www.impot.gouv.fr

S'informer sur les montants à déclarer et les abattements fiscaux qui en découlent.

www.urssaf.fr

Se documenter et s'informer sur la législation, les barèmes (taux, salaire minimum) et la réglementation en vigueur pour l'emploi d'une garde d'enfant à domicile ou d'un assistant maternel.

Et aussi

UTAMS de Haguenau

(Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale)
11 Bd de l'Europe - 67500 Haguenau



03 68 33 88 30



J'habite la Communauté d'Agglomération de Haguenau, je souhaite avoir une information sur toutes les structures d'accueil petite enfance du territoire, comment procéder ?

Je me connecte au portail « Espace Famille » par www.agglo-haguenau.fr pour avoir toutes les informations utiles et prendre un rendez-vous de pré-inscription. Pour les micro-crèches, les crèches d'entreprises et les Maisons d'Assistants Maternels, je contacte directement les structures.



J'ai des horaires de travail à la journée, je souhaite uniquement un accueil collectif, quelles sont les possibilités ?

Toutes les structures d'accueil collectif peuvent répondre à ma demande. Je me connecte au portail « Espace Famille » pour un rendez-vous de pré-inscription dans les multi-accueils : Pomme de Pin, Petit Navire, Ecologie des Petits et Les P'tits Loups. Pour les autres possibilités existantes au sein de la Communauté d'Agglomération, je contacte directement les structures.



Mon mari et moi sommes amenés à travailler de nuit, nous avons besoin d'un mode d'accueil qui puisse répondre à notre demande

Pour un accueil de nuit, un assistant maternel employé par le parent peut répondre à ma demande, à condition que son agrément prévoie l'accueil de nuit. Je peux également embaucher un employé de maison à mon domicile.



J'ai des horaires de travail en équipe, je commence à 6h00 une semaine et termine à 21h00 l'autre semaine, quelles sont les possibilités d'accueil pour mon enfant ?

Je peux me tourner vers un assistant maternel qui pourra répondre à mon besoin d'accueil en horaires atypiques soit par le biais d'un assistant maternel du Service d'Accueil Familial, soit par un assistant maternel que j'emploie directement. Une autre solution : l'emploi d'une personne à mon domicile.



Actuellement je ne travaille pas mais je souhaite que mon enfant puisse découvrir la collectivité.

Je prends directement contact avec les structures collectives qui pourront accueillir mon enfant de façon ponctuelle en fonction des créneaux disponibles.



Je n'habite pas au sein de la CAH, mais j'y travaille, quelles sont mes possibilités d'accueil ?

Je m'oriente vers les structures où la condition de domicile est libre (pas d'obligation d'être domicilié sur la territoire de la CAH) ou vers un assistant maternel dont je peux obtenir la liste auprès du RAM.



Je souhaite obtenir la liste des assistants maternels, comment faire ?

Je peux obtenir une liste d'assistants maternels auprès du Relais Assistants Maternels (RAM), je peux également en faire la demande auprès de l'Espace d'Accueil et d'Information Petite Enfance.



Quel est le tarif d'un multi-accueil, d'une halte-garderie ou d'une structure d'accueil familial ?

Mon tarif est calculé en fonction de mes revenus, du nombre d'enfants à ma charge et de mon besoin d'accueil. (Barème national de la Caisse d'Allocations Familiales)



Y-a-t-il des périodes de fermeture de structure ?

Chaque structure a des périodes de fermeture annuelle définies à l'avance ce qui me permet de pouvoir m'organiser suffisamment tôt pour l'accueil de mon enfant durant ces périodes.



Quel mode de garde privilégier si mon enfant a un problème de santé (handicap, allergie, maladie...) ?

Je me connecte au portail « Espace Famille » pour prendre un rendez-vous de pré-inscription. Cet entretien me permettra d'évoquer en toute confiance ma situation et de déterminer quelle structure saura y répondre au mieux.



Et pour retrouver toutes vos informations
Petite Enfance sur le web,

RENDEZ-VOUS sur
www.agglo-haguenau.fr
Rubrique Petite Enfance.



Maison de l'Enfance

Passage Françoise Dolto
67500 HAGUENAU

Contact



03 88 06 59 80



enfance@haguenau.fr